TRIBUNAL DE
SAINT PIERRE (REUNION)
DEPOT DU : 21.02.14
N° : 2014 A 391
RC : 2009 B 266

SARL LOR
SARL au Capital 3 000 €
Siège social : 48 RUE DU OUAKI
97421 LA RIVIERE
R.C.S. Saint-Pierre 511 933 665 / N° Gestion 2009 B 266

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 octobre 13

L'an deux mil treize
le 31.OCT.13 à .10.H30

Les associés de LOR, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €, dont le siège est à 48 rue du OUAKI – 97421 LA RIVIERE SAINT LOUIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 511 933 665 / N° Gestion 2009 B 266, se sont réunis audit siège sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre recommandée ave A.R. conformément à l'article 15 des statuts.

L'assemblée est présidée par M MOOLAND Ocharman.

Le président constate que sont présents :

Monsieur MOOLAND Loqman, propriétaire de 150 parts n° 1 à n° 100, et de 201 à 250
Monsieur MOOLAND Ocharman, propriétaire de 150 parts n° 101 à n° 200, et de 251 à 300

Soit total de parts représentés : 300 Parts.

Le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions.

Le président dépose sur le bureau :

- un exemplaire à jour des statuts de la société;
- le registre des procès-verbaux des délibérations des assemblées générales des associés;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président rappel alors que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant.

ORDRE DU JOUR

- rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation;
- approbation des comptes définitifs de liquidation et quitus au liquidateur;
- approbation des résolutions portant attribution aux associés;
- constatation de la clôture de liquidation.

PREMIERE RESOLUTION : Rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation

Le bilan de clôture de liquidation définitif fait ainsi ressortir un déficit de 17 618.31 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Partage du Passif Net

Le compte de liquidation, établi par le liquidateur et arrêté à la date du 31/12/12, présente les masses actives et passives suivantes, dont la balance dégage un passif net servant de base au partage que les associés se proposent de réaliser :

1. Masse active

L'actif social se compose :

- Solde bancaire BFC OI N° 00003084245 :	2 607.38 €
Total de la masse active :	2 607.38 €

2. Masse passive

Le montant du capital social représentant - 150 parts de Monsieur MOOLAND Ocharman, - 150 parts de Monsieur MOOLAND Loqman,	3 000.00 €
Soit total de parts représentés : 300 Parts.	
Le report à nouveau débiteur	- 120 346.84 €
Le résultat de liquidation	-17 618.31 €
Le compte courant de l'associé M MOOLAND Ocharman	137 572.53 €
Total de la masse passive :	- 2 607.38 €

3. Balance

Total de la masse active	2 607.38 €
Total de la masse passive	2 607.38 €
Passif net restant	**0.00 €**

Le passif net restant est nul.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Engagement des associés sur les incidences ultérieures de la liquidation

Les associés s'engagent au même titre que le gérant à partager solidairement et de manière égalitaire- le cas échéant- d'éventuelles créances fiscales non provisionnées à ce jour qui pourraient survenir après la clôture de liquidation et la répartition de l'actif net restant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Constatation de la clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations et sur les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31/12/2012 approuve lesdits comptes, donne quitus au liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat à compter du 31/12/2012, date de clôture de liquidation.

Cette même assemblée donne tous pouvoirs au liquidateur pour effectuer la demande de radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés et accomplir les formalités de déclaration et de publicité prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal, signé par la gérance et les associés présents ou représentés.

Saint Pierre, le 31 Décembre 13



SARL LOR
48 RUE DU OUAKI
97421 LA RIVIERE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2012

SOMMAIRE :

BILAN
COMPTE DE RESULTAT

DETAIL BILAN
COMPTE DE RESULTAT

DOSSIER DE GESTION

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE FISCALE

EURL FIDUCIAIRE ADJIBI
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Réunion

45, RUE MARIUS ET ARY LEBLOND
97410 SAINT-PIERRE
Tél : 0262. 96.95.60 Fax : 0262. 35.56.89

DETAIL BILAN
COMPTE DE RESULTAT

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

				EXERCICE N, CLOS LE 31/12/12			EXERCICE N-1 31/12/11
DUREE DE L'EXERCICE	12	mois		BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois					
	Capital souscrit non appelé	(O)					
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**						
	Frais d'établissement						1 084.38
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						320.68
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels						14 486.87
	Autres immobilisations corporelles						56 098.54
	Immobilisations en cours						
	Avances & acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						2 780.00
	TOTAL	(I)					**74 770.47**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances & acomptes versés sur commandes						26 073.57
	CREANCES						
	Clients & comptes rattachés						
	Autres créances						8 263.62
	Capital souscrit & appelé, non versé						
	DIVERS						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités			2 607.38		2 607.38	
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance						145.48
	TOTAL	(II)		**2 607.38**		**2 607.38**	**34 482.67**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(III)					
	Primes de remboursement des obligations	(IV)					
	Ecarts de conversion actif	(V)					
	TOTAL GENERAL	(0 A V)		**2 607.38**		**2 607.38**	**109 253.14**

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

		EXERCICE N 31/12/12	EXERCICE N-1 31/12/11
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	3 000.00	3 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-120 346.84	-92 905.96
	RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	**-17 618.31**	**-27 440.88**
	Subventions d'investissements		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	**-134 965.15**	**-117 346.84**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		51 932.96
	Emprunts & dettes financières divers	137 572.53	115 220.97
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 200.98
	Dettes fiscales et sociales		22 245.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	**137 572.53**	**226 599.98**
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I A V)	**2 607.38**	**109 253.14**

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

			EXERCICE N 31/12/12	EXERCICE N-1 31/12/11
DUREE DE L'EXERCICE	12	mois		
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			2 014.64
	(France Export)			
	Production vendue - Biens			76 105.76
	(France Export)			
	Production vendue - Services			
	(France Export)			
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			**78 120.40**
	(France Export)			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			77.86
	Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges			2 593.92
	Autres produits			1.91
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**		**80 794.09**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 007.32
	Variation de stock (Marchandises)			
	Achats matières premières et autres approvisionnements			31 257.67
	Variation de stock (Matières premières & approvisionnements)			
	Autres achats et charges externes			31 657.71
	Impôts, taxes et versements assimilés			388.34
	Salaires et traitements			32 525.84
	Charges sociales			3 903.20
	Dotations aux amortissements : sur immobilisations			5 878.70
	Dotations aux provisions : sur immobilisations			
	Dotations aux provisions : sur actif circulant			
	Dotations aux provisions : pour risques et charges			
	Autres charges			0.78
	TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**		**106 619.56**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**(I - II)**		**-25 825.47**
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée	**(III)**		
	Perte supportée ou bénéfice tranféré	**(IV)**		

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

			EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob.			
	Autres intérêts et produits assimilés			
	Reprises sur provisions et transfert de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL - PRODUITS FINANCIERS	**(V)**		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées			1 615.41
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
	TOTAL - CHARGES FINANCIERES	**(VI)**		**1 615.41**
RESULTAT FINANCIER		**(V-VI)**		-1 615.41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		**(I-II+III-IV+V-VI)**		-27 440.88
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		28 511.62	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		55 000.00	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(VII)**	**83 511.62**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		33 565.73	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		67 564.20	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(VIII)**	**101 129.93**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(VII-VIII)**	-17 618.31	
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**		
	Impôts sur les bénéfices	**(X)**		
TOTAL - PRODUITS		**(I+III+V+VII)**	83 511.62	80 794.09
TOTAL - CHARGES		**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	101 129.93	108 234.97
BENEFICE OU PERTE		**(total produits - total charges)**	-17 618.31	-27 440.88

RECAPITULATIF

RESULTAT D'EXPLOITATION		-25 825.47
OPERATIONS EN COMMUN		
RESULTAT FINANCIER		-1 615.41
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-17 618.31	
PARTICIPATION & IMPOTS SUR LES BENEFICES		
BENEFICE OU PERTE	**-17 618.31**	**-27 440.88**

BILAN - ACTIF
DETAIL DES POSTES

No COMPTE	INTITULE	EXERCICE N 31/12/12 - 12 mois	EXERCICE N-1 31/12/11 - 12 mois
AB	**Frais d'établissement - BRUT**		
20110000	FRAIS DE CONSTITUTION		1 908.00
	TOTAUX		**1 908.00**
AC	**Amort., Provis. - Frais d'établissement**		
28011000	AMORT. FRAIS CONSTITUTION		823.62
	TOTAUX		**823.62**
AF	**Concessions, brevets et droits similaires - BRUT**		
20500000	DROIT ET CONCESSIONS		589.00
	TOTAUX		**589.00**
AG	**Amort., Provis. - Concessions, brevets et droits similaires**		
28050000	AMORT. DROITS ET CONCESSIONS		268.32
	TOTAUX		**268.32**
AR	**Install. techniques, Matériel & Outill. industriels - BRUT**		
21540000	MATERIEL INDUSTRIEL		15 902.49
21550000	OUTILLAGE INDUSTRIEL		4 203.25
	TOTAUX		**20 105.74**
AS	**Amort., Provis. - Install. techniques, Matériel & Outill. industriels**		
28154000	AMORT. MATERIEL OUTILLAGE		4 274.13
28155000	AMORT. OUTILLAGE INDUSTRIEL		1 344.74
	TOTAUX		**5 618.87**
AT	**Autres immobilisations corporelles - BRUT**		
21810000	INSTAL.AGENCEM.AMENA.DIV.		61 664.01
21840000	MOBILIER		4 642.30
	TOTAUX		**66 306.31**
AU	**Amort., Provis. - Autres immobilisations corporelles**		
28181000	AMORT. INSTAL. AGENCEM.		8 691.29
28184000	AMORT. DU MOBILIER		1 516.48
	TOTAUX		**10 207.77**
BH	**Autres immobilisations financières - BRUT**		
27500000	DEPOTS & CAUTION. VERSES		2 780.00
	TOTAUX		**2 780.00**
BV	**Avances & acomptes versés sur commandes - BRUT**		
40910000	AVANCE ET ACOMPTES VERSES		26 073.57
	TOTAUX		**26 073.57**
BZ	**Autres créances - BRUT**		
44566000	TVA AUTRES BIENS/SERVICES		5.57
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTER		8 258.00
44586000	TVA/FACTURES NON PARVEN.		0.05
	TOTAUX		**8 263.62**
CF	**Disponibilités - BRUT**		
51200000	BFC 00003084200	2 607.38	
	TOTAUX	**2 607.38**	
CH	**Charges constatées d'avance - BRUT**		
48600000	CHARGES CSTATEES D'AVANCE		145.48
	TOTAUX		**145.48**

BILAN - PASSIF
DETAIL DES POSTES

No COMPTE	INTITULE	EXERCICE N 31/12/12 - 12 mois	EXERCICE N-1 31/12/11 - 12 mois
DA	**Capital social ou individuel**		
10100000	CAPITAL	3 000.00	3 000.00
	TOTAUX	**3 000.00**	**3 000.00**
DH	**Report à nouveau**		
11900000	REPORT A NOUVEAU DR	-120 346.84	-92 905.96
	TOTAUX	**-120 346.84**	**-92 905.96**
DU	**Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit**		
16410000	PRET N°0040852		50 945.44
51200000	BFC 00003084200		939.47
51810000	INTERET COURUS		48.05
	TOTAUX		**51 932.96**
DV	**Emprunts & dettes financières divers**		
45510000	MOOLAND OCHARMAN	137 572.53	115 220.97
	TOTAUX	**137 572.53**	**115 220.97**
DX	**Dettes fournisseurs et comptes rattachés**		
40100000	FOURNIS. BIENS & SERVICES		8 989.36
40810000	FACTURE NON PARVENUS		28 211.62
	TOTAUX		**37 200.98**
DY	**Dettes fiscales et sociales**		
43100000	SECURITE SOCIALE		10 826.00
43730000	CRR		5 490.00
43740000	POLE EMPLOI		3 800.00
43860000	CHARG.SOC. A PAYER SUR C.P.		1 740.73
44860000	ETAT.CHARGES A PAYER		388.34
	TOTAUX		**22 245.07**

COMPTE DE RESULTAT
DETAIL DES POSTES

No COMPTE	INTITULE	EXERCICE N 31/12/12 - 12 mois	EXERCICE N-1 31/12/11 - 12 mois
FC	**Ventes de marchandises**		
70730000	VENTES DE MARCHADISE A 2.10%		2 014.64
	TOTAUX		**2 014.64**
FF	**Production vendue - Biens**		
70100000	VENTES DE PRODUITS FINIS		76 105.76
	TOTAUX		**76 105.76**
FO	**Subventions d'exploitation**		
74010000	SUBVENTION TVA NP		77.86
	TOTAUX		**77.86**
FP	**Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges**		
79100000	TRANSF CHARGES EXPLOITAT.		2 593.92
	TOTAUX		**2 593.92**
FQ	**Autres produits**		
75800000	PROD.DIVERS GESTION COUR.		1.91
	TOTAUX		**1.91**
FS	**Achats de marchandises (y compris droits de douane)**		
60700000	ACHATS DE MARCHANDISES 2.1		1 007.32
	TOTAUX		**1 007.32**
FU	**Achats matières premières et autres approvisionnements**		
60110000	ACHAT DE MATIERES PREMIERES		31 257.67
	TOTAUX		**31 257.67**
FW	**Autres achats et charges externes**		
60400000	ACHATS D'ETUDES/PREST.SER		717.15
60610000	ELECTRICITE		3 166.56
60610100	EAU		464.54
60630000	FOURNITURES D'ENTRETIEN		569.60
60631000	PETITES FOURNITURES EQUIPEMEN		1 930.58
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATI.		43.18
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES		14 700.00
61350000	LOCATIONS MOBILIERES		172.88
61600000	PRIMES D'ASSURANCES		1 167.03
61610000	ASSURANCE S/EMPRUNT		216.96
62260000	HONORAIRES		2 170.55
62270000	FRAIS D'ACTES/CONTENTIEUX		23.39
62300000	PUBLICITE		2 155.00
62570000	RECEPTIONS		325.00
62600200	TELEPHONE ET TELEX		1 834.44
62700000	SERVICES BANCAIRES & ASS.		1 191.76
62710000	FRAIS BANCAIRES S/REM CB		461.10
62780000	AUTRES FRAIS ET COMM S/PREST		47.99
62812000	DIVERS		300.00
	TOTAUX		**31 657.71**
FX	**Impôts, taxes et versements assimilés**		
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE		214.71
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE		173.63
	TOTAUX		**388.34**
FY	**Salaires et traitements**		
64110000	SALAIRES. APOINTEMENTS		31 568.15
64140000	INDEMNITES/AVANTAG.DIVERS		957.69
	TOTAUX		**32 525.84**
FZ	**Charges sociales**		
64510000	COTISATIONS A L'URSSAF		845.43
64530000	COTIS. RETRAITE NON CADRE		1 799.40
64540000	COTISATIONS AUX ASSEDIC		1 258.37

COMPTE DE RESULTAT
DETAIL DES POSTES

No COMPTE	INTITULE	EXERCICE N 31/12/12 - 12 mois	EXERCICE N-1 31/12/11 - 12 mois
	TOTAUX		**3 903.20**
GA	**Dotations aux amortissements : sur immobilisations**		
68111000	DOT.AMORT.IMMOB.INCORP.		338.05
68112000	DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.		5 540.65
	TOTAUX		**5 878.70**
GE	**Autres charges**		
65800000	CHARGES COURANTES DE GESTIONS		0.78
	TOTAUX		**0.78**
GR	**Intérêts et charges assimilées**		
66110000	INTERETS EMPRUNTS DETTES		1 518.36
66160000	INTERETS BANCAIRES		97.05
	TOTAUX		**1 615.41**
HA	**Produits exceptionnels sur opérations de gestion**		
77300000	PRODUIT DE LIQUIDATION	28 511.62	
	TOTAUX	**28 511.62**	
HB	**Produits exceptionnels sur opérations en capital**		
77510000	PDTS CESSIONS ELTS ACTIF INC.	55 000.00	
	TOTAUX	**55 000.00**	
HE	**Charges exceptionnelles sur opérations de gestion**		
67300000	CHARGES DE LIQUIDATION	33 565.73	
	TOTAUX	**33 565.73**	
HF	**Charges exceptionnelles sur opérations en capital**		
67510000	V.C.ELTS ACTIFS CEDES INCORP.	3 771.89	
67520000	V.C. ELTS ACTIFS CEDES CORP.	63 792.31	
	TOTAUX	**67 564.20**	

DOSSIER DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Devise : EUR)

	31/12/12 12 mois EXERCICE N		31/12/11 12 mois EXERCICE N-1		31/12/10 12 mois EXERCICE N-2		31/12/09 8 mois EXERCICE N-3	
	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%
+ Ventes de marchandises			2 014.64	2.58	13 550.74	9.38	1 550.31	28.00
- Coût d'achat marchandises vendues			-1 007.32	-1.29	-6 775.37	-4.69	-2 047.93	-36.98
+ Transfert de charges				N/S		N/S		N/S
MARGE COMMERCIALE			1 007.32	1.29	6 775.37	4.69	-497.62	-8.99
MARGE S/ VENTES MARCH.			*1 007.32*	*50.00*	*6 775.37*	*50.00*	*-497.62*	*-32.10*
+ Production vendue			76 105.76	97.42	130 836.64	90.62	3 987.38	72.00
+ Production stockée				N/S		N/S		N/S
+ Production immobilisée				N/S		N/S		N/S
+ Prod. net partiel sur opér. long terme				N/S		N/S		N/S
PRODUCTION D'EXERCICE			76 105.76	97.42	130 836.64	90.62	3 987.38	72.00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			78 120.40	100.00	144 387.38	100.00	5 537.69	100.00
- Achats consom. mat. 1ères & approv.			-38 149.28	-48.83	-107 509.50	-74.46	-44 137.62	-797.04
- Services extérieurs			-16 256.87	-20.81	-32 662.19	-22.62	-6 391.26	-115.41
- Autres services extérieurs			-8 509.23	-10.89	-16 191.40	-11.21	-7 325.80	-132.29
CONSOMMATION D'EXERCICE			-62 915.38	-80.54	-156 363.09	-108.29	-57 854.68	N/S
+ Transfert de charges				N/S		N/S		N/S
VALEUR AJOUTEE			14 197.70	18.17	-18 751.08	-12.99	-54 364.92	-981.73
+ Subvention d'exploitation			77.86	0.10	1 681.95	1.16		N/S
- Impôts, taxes & versements assimilés			-388.34	-0.50	-578.51	-0.40	-128.00	-2.31
- Charges de personnel			-36 429.04	-46.63	-41 492.98	-28.74		N/S
+ Transfert de charges				N/S		N/S		N/S
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION			-22 541.82	-28.86	-59 140.62	-40.96	-54 492.92	-984.04
+ Reprise s/amort. & provisions d'exploit.				N/S		N/S		N/S
- Dotations aux amort. & prov. d'exploit.			-5 878.70	-7.53	-9 781.82	-6.77	-1 258.06	-22.72
+ Autres produits de gestion courante			1.91	0.00	25.15	0.02	0.03	0.00
- Autres charges de gestion courante			-0.78	0.00	-183.89	-0.13	-0.14	0.00
+ Transfert de charges			2 593.92	3.32		N/S	33 807.43	610.50
RESULTAT D'EXPLOITATION			-25 825.47	-33.06	-69 081.18	-47.84	-21 943.66	-396.26
+ Quote-part opér. en commun produits				N/S		N/S		N/S
- Quote-part opér. en commun charges				N/S		N/S		N/S
+ Produits financiers				N/S		N/S		N/S
- Charges financières			-1 615.41	-2.07	-1 931.12	-1.34		N/S
RESUL. COURANT AVANT IMP. SOC.			-27 440.88	-35.13	-71 012.30	-49.18	-21 943.66	-396.26
+ Produits exceptionnels	83 511.62	N/S		N/S	50.00	0.03		N/S
- Charges exceptionnelles	-101 129.93	N/S		N/S		N/S		N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-17 618.31**	N/S		N/S	50.00	0.03		N/S
- Particip. des salariés aux fruits exp.				N/S		N/S		N/S
- Impôts sur les bénéfices				N/S		N/S		N/S
RESULTAT NET	**-17 618.31**	N/S	-27 440.88	-35.13	-70 962.30	-49.15	-21 943.66	-396.26

+ Produits cessions élts actifs imm.	55 000.00	N/S		N/S		N/S		N/S
- Valeur comptable élts actifs cédés	-67 564.20	N/S		N/S		N/S		N/S
RESULTAT DES CESSIONS	**-12 564.20**	N/S		N/S		N/S		N/S

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(Devise : EUR)

	ELEMENTS	31/12/12 12 mois EXERCICE N	31/12/11 12 mois EXERCICE N-1	31/12/10 12 mois EXERCICE N-2	31/12/09 8 mois EXERCICE N-3
	Excédent brut d'exploitation		-22 541.82	-59 140.62	-54 492.92
	+ Transfert de charges d'exploitation		2 593.92		33 807.43
	+ Autres produits d'exploitation		1.91	25.15	0.03
	- Autres charges d'exploitation		-0.78	-183.89	-0.14
	+ Quote-part sur opérations en commun produits				
	- Quote-part sur opérations en commun charges				
a	+ Produits financiers				
b	- Charges financières		-1 615.41	-1 931.12	
c	+ Produits exceptionnels	28 511.62		50.00	
d	- Charges exceptionelles	-33 565.73			
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion				
	- Impôts sur les sociétés				
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**-5 054.11**	**-21 562.18**	**-61 180.48**	**-20 685.60**

	- Dotations aux provisions sur l'actif circulant + Reprises de provisions sur l'actif circulant				
	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	**-5 054.11**	**-21 562.18**	**-61 180.48**	**-20 685.60**

(a) - A l'exception de :

- Reprises sur provisions

(b) - A l'exception de :

- Dotations aux amortissements et provisions financières

(c) - A l'exception de :

- Produits des cessions d'immobilisations
- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
- Reprises sur provisions exceptionnelles

(d) - A l'exception de :

- Valeurs comptables des immobilisations cédées
- Dotations aux amortissements et provisions exceptionnels

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE – ELEMENT 1

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.
L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 entraîne des changements de méthodes induits par une modification de la réglementation.

Pour l'application de ces règlements, la société a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- installations techniques, matériel et outillage industriel	de 5 à 10 ans
- installations générales, agencements, aménagements div.	de 10 à 20 ans
- matériel de transport	de 4 à 5 ans
- matériel de bureau	de 5 à 10 ans
- mobilier	de 5 à 10 ans

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires d'achat).

Les en-cours de production et les stocks de produits intermédiaires, finis ou résiduels sont évalués au coût de production (coût d'acquisition des matières consommables + charges directes et indirectes de production).

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Néant

IMMOBILISATIONS

(Devise : EUR)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Réévaluation en cours d'exercice	AUGMENTATIONS Acquisitions créat., apports & virements
INCORPORELLES	Frais d'établissement de recherche et de développement I	1 908.00		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles II	589.00		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	- dont composants			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	- dont composants			
	Constructions : Inst.. gén., agenc. & aménag. construc.			
	- dont composants			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	20 105.74		
	- dont composants			
	Autres immob. corporelles : Install. gén., agenc., aménag. divers	61 664.01		
	Autres immob. corporelles : Matériel de transport			
	Autres immob. corporelles : Matériel de bureau & inform., mobilier	4 642.30		
	Autres immob. corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	86 412.05		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	2 780.00		
	TOTAL IV	2 780.00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		91 689.05		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS Par virements de poste à poste	DIMINUTIONS Par cessions à des tiers ou hors service	**Valeur brute des immob à la fin de l'exercice**	Réeval. légales Val. d'origine immob. fin d'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établiss. et de développ. I		1 908.00		
	Autres postes d'immob. incorporelles II		589.00		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst.. gén., agenc.				
	Install. tech., matériel & outill. industriels		20 105.74		
	Autres immob. corporelles : Install. gén., agenc.		61 664.01		
	Autres immob. corporelles : Matériel de transport				
	Autres immob. corporelles : Mat. bureau & inform.		4 642.30		
	Autres immob. corporelles : Emballages récup.				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		86 412.05		
FINANCIERES	Particip. évaluées mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		2 780.00		
	TOTAL IV		2 780.00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			91 689.05		

AMORTISSEMENTS

(Devise : EUR)

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	**Montant des amortiss. à la fin de l'exercice**
Frais d'établissement et de développement	I	1 014.42	42.40	1 056.82	
Autres immobilisations incorporelles	II	415.57	32.72	448.29	
Terrains					
Constructions — Sur sol propre					
Constructions — Sur sol d'autrui					
Constructions — Inst.. générales, agenc. & aménag. construc.					
Installations techniques, matériel & outillage industriels		7 629.44	446.78	8 076.22	
Autres immob. corporelles — Install. générales, agenc., aménag. divers		11 774.49	685.16	12 459.65	
Autres immob. corporelles — Matériel de transport					
Autres immob. corporelles — Matériel de bureau & informatique, mobilier		1 980.71	103.16	2 083.87	
Autres immob. corporelles — Emballages récupérables & divers					
TOTAL	III	21 384.64	1 235.10	22 619.74	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		22 814.63	1 310.22	24 124.85	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
		Différentiel de durée et autres	Mode dégresif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégresif	Amort. fisc. exceptionnel	
Frais d'établissement & développement	I							
Autres immobilisations incorporelles	II							
Terrains								
Constructions — Sur sol propre								
Constructions — Sur sol d'autrui								
Constructions — Inst. gén., ag., amén. constr.								
Install. tech., matériel & outill. industriels								
Autres immob. corporelles — Inst. gén., ag., amén. divers								
Autres immob. corporelles — Matériel de transport								
Autres immob. corporelles — Matériel de bureau & inform.								
Autres immob. corporelles — Emballages récup. & divers								
TOTAL	III							
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL**	IV							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)								
TOTAL GENERAL non véntilé			**DOTATIONS**			**REPRISES**		
TOTAL GENERAL non véntilé								

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	**Montant net à la fin de l'exercice**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(Devise : EUR)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	**Montant à la fin de l'exercice**
PROVISIONS REGLEMENTEES	Prov. reconstit. gisem. miniers & pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	dont majorations excep. de 30%				
	Prov. fiscale pour implantation à l'étranger				
	avant le 1.1.1992				
	après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marché à terme				
	Provisions pour amendes & pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions & obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immob.				
	Provisions pour gros entretien et révisions				
	Prov. chges soc. & fisc. sur congés à payer				
	Autres provisions pour risques & charges				
	TOTAL II				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Prov. pour dépréciations sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	titres mis en équiv.				
	titres de participation				
	financières (autres)				
	Prov. pour dépréciation sur stocks & en-cours				
	Prov. pour dépréciation sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III				
	TOTAL GENERAL I + II + III				

Dont dotations et reprises			
	D'exploitation		
	Financières		
	Exceptionn.		

Titres mis en equivalence: montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(Devise : EUR)

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances repr. titres prêtés, dont provisions				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & vers. assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance					
TOTAUX					

Renvois
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an max. à l'origine				
		à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)						
Fournisseurs et comptes rattachés						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés (2)			137 572.53	137 572.53		
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAUX			**137 572.53**	137 572.53		

Renvois
(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Montant divers emprunts & dettes contractés auprès des associés personnes physiques

ANNEXE FISCALE

AGRÉMENT DGFIP C5113.11003

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2031

Formulaire obligatoire (art. 53 A ou 302 *septies* A *bis* du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

(2013)

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01/01/2012 et clos le 31/12/2012

Régime "simplifié d'imposition" [X] ou "réel normal" [] (cocher la ou les cases correspondantes)

Option pour la comptabilité super-simplifiée [] TVA [X]

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE DE SAINT PIERRE DE LA REUNION
1 RUE DU PERE RAIMBAULT
97751 ST PIERRE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire :
SARL L'OR
48 RUE DU OUAKI

97421
SAINT LOUIS

651	340837	51193366500024
Insp./IFU	N° dossier	N° Siret

B DIVERS

Préciser :
l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone :

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case) []

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (voir renvois page 4)

	Col. 1	Col. 2
1 **Résultat fiscal** Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)		17 618
2 **Revenus de valeurs et capitaux mobiliers** (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶ b		
revenus nets exonérés (a - b) c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ❷ d	Total c + d	
3 Total		17 618
4 **Bénéfice imposable** (col.1 - col.2) ou **Déficit déductible** (col.2 - col.1) ❸		17 618

5 **Plus-values** taxées selon les règles prévues pour les particuliers ❹ | à court terme et à long terme exonérées ❺ | à long terme imposables au taux de 16 % ❻

à long terme différée de 2 ans (art. 39 *quindecies* I-1 du CGI) ❹ | dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 *septies* A du CGI) ❻

6 **Exonérations et Abattements**

Entreprise nouvelle art. 44 *sexies* [] Zone franche Corse [] Pôle de compétitivité [] Autres dispositifs [] ❽

ZFU art.44 *octies* et 44 *octies* A [] Zone franche d'activités [] Jeune entreprise (JEI) [] Zone de restructuration de défense (art. 44 *terdecies*) []

Exonération ou abattement pratiqué ❼ : sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16% | sur le bénéfice

7 **BIC non professionnels (2031 Ter)** ❾ a - BÉNÉFICE | b - DÉFICIT | c - PLUS-VALUE

8 **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises** ❿

Cadre réservé aux entreprises assujetties à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, mono établissement et n'employant pas de salariés exerçant une activité plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, missions…).
En remplissant ce cadre, vous êtes dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE

Valeur ajoutée de référence | Chiffre d'affaires de référence

Date de cessation

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires, se reporter à la notice de la déclaration n° 1330-CVAE

ATTENTION : À COMPTER DES EXERCICES CLOS AU 31/12/2013 VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT DÉPOSER VOTRE DÉCLARATION DE RÉSULTAT ET LES ANNEXES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.
LE FORMULAIRE PAPIER NE SERA PLUS ADRESSÉ.
Vous trouverez toutes les informations utiles sur IMPOT.GOUV.FR/Rubrique PROFESSIONNELS

CGA [] Viseur conventionné []

Nom, adresse, téléphone, télécopie :
– Professionnel de l'expertise comptable : EURL FIDUCIAIRE ADJIBI STE EXPERT CPTABLE
45 RUE MARIUS ET ARY LEB
97410 ST PIERRE

– Conseil :

– CGA :

N° d'agrément du CGA

À SAINT PIERRE, le 03/05/2013

Signature et qualité du déclarant MR MOOLAND OCHARMAN GERANT

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts des entreprises.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

© 2013 INFORCE s.a.

AGRÉMENT DGFIP C5113.11003

N° 2031 BIS
(2013)

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2031

Désignation de l'entreprise : SARL L'OR
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice : 31/12/2012

D. RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (Voir renvois page 4)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ❶	BIC « B » ou BIC non professionnels « M » ❷	Quote-part du bénéfice ou du déficit ❸ à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuellement, à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4
MR MOOLAND OCHARMAN		(8 809)	
GERANT			
48 RUE OUAKI			
97421 LA RIVIERE ST LOUIS			
MR MOOLAND LOQMAN		(8 809)	
ASSOCIE			
28 RUE MARTIN LUTHER KIN			
97450 ST LOUIS			

Sociétés en commandite simple ❹ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2012

E. BIC NON PROFESSIONNELS

Ce cadre concerne :

1 - les résultats des loueurs en meublés non professionnels (personnes non inscrites en qualité de loueur en meublé au RCS ou qui réalisent des recettes annuelles inférieures à 23 000 € ou qui retirent de cette activité moins de 50 % de leurs revenus ; seuls sont concernés les loueurs en meublés non professionnels qui ont renoncé au bénéfice du régime micro-entreprise) et des membres non professionnels de copropriété de cheval de course ou d'étalon, quelle que soit la date à laquelle les activités ont été créées ;

2 - pour leur montant total, les résultats des autres activités industrielles ou commerciales exercées à titre non professionnel et créées, étendues ou adjointes à compter du 1er janvier 1996. Sont exercées à titre non professionnel les activités qui ne comportent pas la participation personnelle, continue et directe de l'un des membres du foyer fiscal à l'accomplissement des actes nécessaires à ces activités ;

3 - une fraction du résultat des activités mentionnées au 2 créées, étendues ou adjointes avant le 1er janvier 1996, correspondant aux investissements réalisés à compter de cette date.

Remarque : coexistence au sein d'une même entreprise d'une activité exercée à titre professionnel et d'une activité exercée à titre non professionnel mentionnée au 1 à 3 ci-dessus.

Le résultat de l'activité exercée à titre non professionnel doit faire l'objet d'une déclaration séparée, sauf s'il s'agit de la quote-part de résultat d'une copropriété de cheval de course ou d'étalon ou si l'activité consiste en la location meublée non professionnelle ou est exercée dans le cadre d'une société de personnes. Dans ces derniers cas, le résultat de l'activité exercée à titre non professionnel est déclaré ligne 7 du tableau n° 2031, tandis que le résultat de l'activité professionnelle figure ligne 4 de ce tableau.

Préciser, dans une note jointe à la présente déclaration, les éléments retenus pour la détermination du résultat de l'activité non professionnelle lorsque ceux-ci ont été portés aux lignes WQ et XG du tableau n° 2058 A ou lignes 330 et 350 du tableau n° 2033 B. Une note distincte sera rédigée pour chaque activité non professionnelle.

Les membres de copropriétés de navire non professionnels doivent mentionner leur quote-part dans les résultats de la copropriété, diminuée de l'amortissement de leur part des frais financiers supportés pour cette acquisition ; un tableau d'amortissement, dont le modèle figure dans l'instruction du 16 janvier 1996 (BOI-FORM-000019), doit être joint à la présente déclaration.

Remarque : la définition des loueurs en meublé non professionnels est modifiée par l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année 2009.

© 2013 INFORCE s.a.

AGRÉMENT DGFIP C5113.11003

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 *septies* A *bis* du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2031

N° 2031 Ter
(2013)

Désignation de l'entreprise : SARL L'OR
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice : 31/12/2012

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ❶, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

❶ Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

	Exercice 2012
Montant des : – Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).	
– Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

G AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques ❷	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire ❸	Caractéristiques ❷	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire ❸

❷ Veuillez indiquer la marque et la puissance de la voiture. ❸ Veuillez préciser si l'entreprise est ou non propriétaire du véhicule (mention P ou NP, selon le cas).

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés**, figurant **sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2012**, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, **majorés** des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commisions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) (*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.

Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ❹

❹ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

© 2013 INFORCE s.a.

AGRÉMENT DGFIP C5113.10003

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2013

Désignation de l'entreprise : SARL L'OR — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 48 RUE DU OUAKI 97421 SAINT LOUIS

Numéro SIRET* : 5 1 1 9 3 3 6 6 5 0 0 0 2 4

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2012 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2011 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		1 405
	Immobilisations corporelles*		028		030		70 585
	Immobilisations financières* (1)		040		042		2 780
	Total I (5)		044		048		74 770
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		26 074
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres* (3)	072		074		8 264
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	2 607	086	2 607	
	Charges constatées d'avance*		092		094		145
	Total II		096	2 607	098	2 607	34 483
	Total général (I + II)		110	2 607	112	2 607	109 253

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	3 000	3 000
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	(120 347)	(92 906)
	Résultat de l'exercice	136	(17 618)	(27 440)
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	(134 965)	(117 346)
Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		51 933
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		37 201
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 137 573)	172	137 572	137 465
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	137 572	226 599
	Total général (I + II + III)	180	2 607	109 253

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2013 INFORCE s.a.

AGRÉMENT DGFIP C5113.10003

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2013

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A-*bis* du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL L'OR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31/12/2012 (1)	Exercice N-1 clos le 31/12/2011 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	2 015
	Production vendue : biens		215	214	76 106
	Production vendue : services*		217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	78
	Autres produits			230	2 596
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	80 795
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	1 007
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	31 258
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail - mobilier : - immobilier :)		242	31 658
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE* :	243	244	388
	Rémunérations du personnel*			250	32 526
	Charges sociales (cf. renvoi 330)			252	3 903
	Dotations aux amortissements*			254	5 879
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	106 620
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(25 825)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	83 512
	Charges financières (V)			294	1 615
	Charges exceptionnelles (VI)			300	101 130
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(17 618)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	314 17 618
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
Déductions	Entreprise nouvelle (44, *octies*)	986			
	Zone franche urbaine (44, *octies* et *octies* A)	987			
	Zone franche Corse (44, *decies*)	988			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, *septies*)	981			
	Jeune entreprise innovante (44, *octies* A)	989			
	Pôle de compétitivité (44, *undecies*)	990			342
	Divers* dont ZFA (44,*quaterdecies*)	345			350
	Investissements outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col.1 Déficit col.2			352	354 17 618
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 Déficit col.2			370	372 17 618

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380		n° du centre de gestion agréé :	388		
Montant de la T.V.A. collectée	374	0	Effectif moyen du personnel* :	376	0	dont apprentis :	handicapés :	Effectif affecté à l'activité artisanale	361
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	74	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :			399			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

© 2013 INFORCE s.a.

AGRÉMENT DGFIP C5113.10003

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033–C 2013

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL L'OR

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 497	412		414	2 497	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	20 106	442		444	20 106	446		
	Installations générales agencements divers	450	61 664	452		454	61 664	456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	4 642	472		474	4 642	476		
Immobilisations financières		480	2 780	482		484	2 780	486		
TOTAL		490	91 689	492		494	91 689	496		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	1 430	502	75	504	1 505	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 629	532	447	534	8 076	536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	11 774	542	686	544	12 460	546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 981	562	103	564	2 084	566	
TOTAL		570	22 814	572	1 311	574	24 125	576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
				V/Etat annexe

6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values Court terme* ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10	91 689	24 125	67 564	55 000	(12 564)			
TOTAL	578 91 689	580 24 125	582 67 564	584 55 000	586 (12 564)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596 (12 564)	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2013 INFORCE S.a.

SARL L'OR

(Devise : EUR)

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

No Immo	Nature des immobilisations cédés	Valeur d'actif Brute (1)	Amortissements (2)	Valeur d'actif Nette hors dépréc. (3)	Prix de cession (4)	Plus ou moins-values			
						Court terme (5)	Long terme		
							19 % (6)	16 % (7)	0 % (8)
4	FRAIS DE CONSTITUTION, HONORAIRE	1 908.00	1 056.82	851.18	1 120.65	269.47			
18	EBP BAR ET RESTAURANT	589.00	448.29	140.71	345.94	205.23			
6	FOUR MIXTE ELECT 6XGN1/1NIV2	6 452.30	2 724.30	3 728.00	3 789.71	61.71			
7	SUPPORT FOUR	574.58	242.61	331.97	337.47	5.50			
8	MACHINE A GLACON	1 306.80	551.76	755.04	767.54	12.50			
9	KIT FUMOIR	691.06	291.78	399.28	405.89	6.61			
10	CUISINE AUX BOIS	523.50	217.83	305.67	307.47	1.80			
11	CUISINE AUX BOIS	523.50	217.83	305.67	307.47	1.80			
12	LAVE VAISELLE	1 658.99	681.11	977.88	974.39	-3.49			
13	PLAGE INOX 120X70-1 BAC0X50X30	911.76	372.30	539.46	535.51	-3.95			
17	MEUBLE BAIN MARIE	3 260.00	918.23	2 341.77	1 914.73	-427.04			
5	SALADETTE INX	3 541.23	1 589.62	1 951.61	2 079.91	128.30			
14	TRANCHEUR LAME 250 SCEV	662.02	268.85	393.17	388.83	-4.34			
1	INSTALLATION AMENAGEMENT	31 899.43	7 522.94	24 376.49	18 735.87	-5 640.62			
15	AMENAGEMENT AGENCE	28 098.58	4 768.96	23 329.62	16 503.47	-6 826.15			
20	MENUISERIE ALUMINIUM FIXE+SOUFFLET	916.00	100.25	815.75	538.01	-277.74			
21	AXE MOTORISE	750.00	67.50	682.50	440.51	-241.99			
2	ARMOIRE NEGATIVE	2 642.30	1 186.10	1 456.20	1 551.93	95.73			
3	MEUBLE BAS INOX ADOSSE	2 000.00	897.77	1 102.23	1 174.68	72.45			
16	CAUTION ABATTOIR DUCHEMANN	2 000.00		2 000.00	2 000.00				
19	CHQ CAUTION FRS	780.00		780.00	780.00				
	TOTAUX	91 689.05	24 124.85	67 564.20	54 999.98	-12 564.22			

AGRÉMENT DGFIP C5113.10003

DGFiP N° 2033–D 2013

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL L'OR — Néant [X] *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst.générales agen-cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B : 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports) 800 ☐

VI CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	202		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	203		Crédit d'impôt famille	204	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	205		Crédit d'impôt investissement en Corse	206		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	207	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	208		Autres imputations	211				

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2013 INFORMATEL S.A.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AGRÉMENT DGFIP C5113.10003

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

⑤ DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2033-E 2013

Désignation de l'entreprise : SARL L'OR — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/01/2012 et clos le : 31/12/2012 — Durée en nombre de mois : 12

I – Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL I	144	

II – Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III – Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 123.

3e EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2013 INFORCE s.a.

AGRÉMENT DGFIP C5113.10003

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2013

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012 N° SIRET 51193365000024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL L'OR

ADRESSE (voie) 48 RUE DU OUAKI

CODE POSTAL 97421 VILLE SAINT LOUIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR | Nom patronymique MOOLAND | Prénom(s) LOQMAN | Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 150 | Naissance : Date 01/09/67 | N° Département 974 | Commune ST LOUIS | Pays FR | Adresse : N° 28 | Voie RUE MARTIN LUTHER KING | Code Postal 97450 | Commune SAINT LOUIS | Pays FR

Titre (2) MR | Nom patronymique MOOLAND | Prénom(s) OCHARMAN | Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 150 | Naissance : Date 23/11/65 | N° Département 974 | Commune ST LOUIS | Pays FR | Adresse : N° 48 | Voie RUE DU OUAKI | Code Postal 97421 | Commune LA RIVIERE | Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2013 INFORCE s.a.

AGRÉMENT DGFIP C5113.10003

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au C.G.I.)

DGFiP N° 2033-G 2013

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

N° SIRET 51193366500024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL L'OR

ADRESSE (voie) 48 RUE DU OUAKI

CODE POSTAL 97421 VILLE SAINT LOUIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2013 INFORCS s.a.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.